



achat voiture d'occasion: recours

Par **rochy**, le **04/05/2009** à **16:18**

Bonjour

Je me permets de vous contacter pour avoir des conseils suite à l'achat en décembre d'un véhicule d'occasion chez un professionnel. Depuis ma prise de possession du ce véhicule je me retrouve confronté à des problèmes: pas de jauge d'huile, problème de bruits anormaux... J'ai signalé ces problèmes dès le début au garagiste. N'ayant pas eu les documents de controle techniques malgré mes demandes je viens juste de les récupérer.

Depuis une semaine et demie j'ai un problème de radiateur: fuite, fumée.. Le garagiste l'a changé . Il a tenu 3 jours et de nouveau le tuyau d'arrivée au radiateur est cassé. J'ai une garantie contractuelle de 6 mois donc je pense que cette piece fait partie de la garantie. Il s'avère selon le controle technique que cette voiture présente des anomalies que le vendeur ne m'avait pas signalé. Que dois je faire? Je désirerais annuler cette vente car je n'ai pas été informé correctement de l'état du véhicule.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.